



Société Française  
d'HyperTension Artérielle



# Bourses et Subventions 2018

En partenariat avec la Fondation de Recherche  
sur l'Hypertension Artérielle

## Maison du Cœur

5 rue des Colonnes du Trône - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 90 70 30

contact.sfhta@sfcadio.fr

[www.sfhta.eu](http://www.sfhta.eu) – [www.frhta.org](http://www.frhta.org)

**Date limite de réception des dossiers**

**MERCREDI 28 MARS 2018**

Dossiers de candidatures à adresser **EXCLUSIVEMENT**  
**PAR EMAIL : [contact.sfhta@sfcadio.fr](mailto:contact.sfhta@sfcadio.fr)**

## BOURSES DE RECHERCHE EN HYPERTENSION ARTERIELLE

### MONTANT DE LA BOURSE : JUSQU'À 40 000 €

**OBJET :** Les Bourses de recherche de la SFHTA sont attribuées à des candidats dont les travaux contribueront à développer les connaissances dans le domaine de l'hypertension artérielle. Il peut s'agir de jeunes médecins, pharmaciens ou scientifiques, de niveau doctorant et postdoctorant, travaillant dans une équipe en France.

#### NIVEAUX REQUIS :

- Interne en médecine, pharmacie, dentiste ou vétérinaire : Master 1 acquis ou en cours, cette bourse peut également permettre de financer une année de Master 2
- Autres candidats : Master 2 acquis

**DOSSIER DE CANDIDATURE :** il comportera les éléments suivants :

- Le dossier de candidature sera disponible sur : [www.sfhta.eu](http://www.sfhta.eu) et pourra être rédigé en français ou en anglais
- Le curriculum vitae du demandeur, responsable du projet
- Une lettre du chef de service ou du directeur de recherche s'engageant à soutenir le projet au sein de son équipe

## SUBVENTIONS DE RECHERCHE EN HYPERTENSION ARTERIELLE

### MONTANT DE LA SUBVENTION : JUSQU'À 20 000 €

**OBJET :** Les subventions de recherche de la SFHTA sont attribuées à des équipes travaillant dans le domaine de l'hypertension artérielle dans un pays francophone. Une préférence sera donnée aux thématiques nouvelles. L'intégration du projet dans l'équipe et le rôle clé du demandeur pour sa réalisation sera un élément déterminant.

**DOSSIER DE CANDIDATURE :** il comportera les éléments suivants :

- le dossier de candidature sera disponible sur [www.sfhta.eu](http://www.sfhta.eu) et pourra être rédigé en français ou en anglais
- le curriculum vitae du demandeur, responsable du projet
- les cofinancements et l'utilisation des fonds demandés

#### REMARQUES CONCERNANT LES BOURSES ET LES SUBVENTIONS DE RECHERCHE

- Les candidats seront informés en juin 2018 ; le versement de la bourse ou de la subvention se fera à partir de septembre 2018.
- La bourse n'est pas cumulable avec un autre salaire ou bourse.
- Le montant de la bourse ou subvention est versé à un organisme (université, INSERM, CNRS, association loi 1901, etc.) chargé de la gérer et de faire les retenues légales.
- Les dossiers spécifieront la nature de la demande (Bourse ou Subvention de recherche) ; les aides à la recherche ne sont pas interchangeables.
- Les résultats obtenus feront l'objet d'une présentation lors des Journées de l'Hypertension Artérielle.

**LES DOSSIERS REMIS APRÈS LE 28 MARS 2018 NE SERONT PAS ACCEPTÉS**